PARTICIPATION AUX FORUMS 2015/2016

Votre participation à un Forum doit faire l'objet d'une invitation qui nous est adressée directement par le Lycée (Post-Bac et CPGE) ou l'IUT (DUT).

Merci de prévenir votre secrétariat afin de justifier votre absence.
Aucune dispense pour un TP ne sera accordée.

Invitation à adresser à :

Mail : julie.perroud@ujf-grenoble.fr
Fax : 04 76 82 79 01
Adresse postale : Polytech Grenoble-Service admissions
14 place du Conseil National de la Résistance
38400-ST MARTIN D'HERES

Une liste des forums sera affichée sur le tableau situé au 1er étage, à droite de l'entrée du plateau informatique (salle 107-109) et sur notre site (Rubrique Admissions-participation aux forums). Si une date vous convient, merci de faire une demande de participation sur http://forum.polytech-reseau.org/forumsalon (voir le guide sur notre site).

MODE D'EMPLOI

Après avoir fait une demande de participation, merci de vous rendre au CDI (au rez-de-chaussée) pour remise des feuilles création d'un missionnaire (1) et demande d'ordre de mission (2)

Cas 1 : Forums avec trajet en train
− Remplir les feuilles 1 et 2 (indiquer le montant estimé du trajet SNCF aller ou retour en 2ème classe, sur la demande d'ordre de mission)
−***Rapporter les feuilles 1 et 2, trois semaines avant la date du Forum, avec un relevé d'identité bancaire.***

Cas 2 : Forums avec trajet en voiture
−Remplir les feuilles 1 et 2
−Fournir une copie de votre permis de conduire et de votre assurance auto
−***Rapporter les feuilles 1 et 2, trois semaines avant la date du Forum, avec un relevé d'identité bancaire.***

DANS LES 2 CAS : RECUPERER LA DOCUMENTATION A DISTRIBUER DANS LA SEMAINE PRECEDENT LE FORUM.

A votre retour : ***au plus tard dans les 2 semaines suivant le forum*****, nous fournir :**

−Une attestation de présence
−La photocopie de la carte d'étudiant
−L'original du billet de train (cas 1)
−Penser à la signature sur l'ordre de mission et à vous connecter pour remplir l'enquête de satisfaction

Si ces conditions ne sont pas remplies : pas de remboursement ni de points citoyens !